

AÏN M'LILA

Dans le Nord-est Algérien, culminant à 771 mètres d'altitude, AÏN-M-LILA est situé au Sud de CONSTANTINE, distant de 43 km et à 23 km de TELERGMA où existe un aéroport régional.



Climat méditerranéen avec été chaud.

TOPONYMIE : AÏN-M'LILA signifierait la rivière de Lila : femme qui habitait les lieux autrefois près d'elle.

La région d'AÏN-M'LILA est située au cœur des Hautes Plaines du Constantinois, à égale distance de BATNA et de CONSTANTINE, de la frontière tunisienne et du HODNA. Ce n'est pas une région naturelle aux limites bien déterminées, encore qu'au sein des Hautes Plaines elle possède une certaine individualité physique.



Djebel GUERION

A 800 mètres d'altitude, cette région présente un paysage, que domine une série de massifs calcaires dont le plus important, le Djebel GUERION culmine à 1 729 mètres. Situé à une quarantaine de kilomètres au Sud de CONSTANTINE, ce massif domine à l'Ouest la plaine d'AÏN-EL-M'LILA, au Sud de la plaine d'AÏN-KERCHA, et à l'Est la plaine d'AÏN-FAKROUN. Au Nord il se prolonge au-delà de l'étroite vallée de l'Oued EL-HASSI, par le Djebel FORTASS (1 477 m). En forme de proue de navire, il présente au Nord, au Sud et à l'Ouest de magnifiques escarpements calcaires. A l'Est, il s'envoie sous la plaine d'AÏN-FAKROUN par des pentes raides. La région sommitale, découpée par des ravins qui descendent vers l'Est, est aussi caractérisée par un important relief karstique. Les versants à corniche se raccordent à la plaine d'AÏN-M'LILA par un piémont constitué par plusieurs niveaux de glacis plus ou moins encroûtés qui portent des cultures céréalières ou des figuiers de Barbarie.

Élément dominant du paysage, ce Djebel joue aussi un grand rôle dans l'économie régionale, puisque son émergence, l'AÏN-FESGUIA, est une des sources qui alimentent en eau la ville de CONSTANTINE.

HISTOIRE

De nombreux vestiges romains témoignent encore de l'importance de l'occupation humaine à une époque où **CIRTA (CONSTANTINE)** et **TIMGAD** (au pied de l'**AURES**) avaient un très grand rayonnement.

Vestiges antiques à **SILA** : dolmens et tombes anciennes au lieu-dit « **EL DJAHLI** » à l'emplacement de la commune des **OULED-GACEM**.

Ce sont surtout les déplacements des tribus nomades, puis les voies de communication françaises qui consacrèrent, à une époque plus récente, la qualité de lieu de passage de la région. Elle eût longtemps mauvaises réputations auprès des nomades. Plutôt qu'un passage favorable, c'était le moins défavorable dans une zone aride au relief morcelé

Présence Française 1830 – 1962

Si la conquête de l'Algérie décidée par Charles X en 1830 et poursuivie par son successeur Louis-Philippe donna très rapidement le contrôle d'Alger à la France, il en est allé différemment pour le reste du pays.

Les régions montagneuses orientales ont résisté à la conquête française pendant des années. Le personnage d'**ABD- EL-KADER** est l'emblème même de cette insoumission.



LOUIS-PHILIPPE (1773/1850)



ABD-EL-KADER (1808/1883)

La ville de Constantine, principal centre urbain de l'Est algérien, a constitué un enjeu non négligeable. Par deux fois les troupes françaises ont essayé de s'en emparer. En 1836, la tentative des troupes du général **CLAUZEL** se solda par un échec retentissant. Puis en 1837, la seconde opération commandée par le Général **DAMREMONT** parvint à s'emparer de la cité mais au prix de sa vie, grâce à la percée décisive des zouaves du colonel de **LAMORICIERE**.



*Charles-Marie DAMREMONT (1783/1837)**



Christophe LAMORICIERE (1806/1865)

**Tué à l'ennemi dès le 12, mortellement touché par un boulet alors qu'il se rendait à la batterie de la brèche ouverte le 11 octobre 1837.*

Dès lors la région de **CONSTANTINE** se développa progressivement ; et à partir de l'année 1854 elle vit naître **AÏN-SMARA**, **OUED-ATMENIA** et **AÏN-M'LILA** avec 73 colons.



Constantine : Plus tard voilà ce qu'est devenue la brèche : une belle et jolie place.

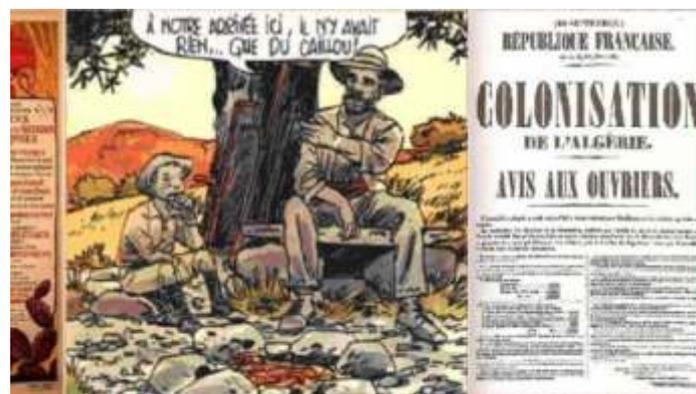
Source ANOM : AÏN-M'LILA était un petit hameau routier créé par l'autorité militaire, agrandi en 1873 pour recevoir des colons Alsaciens-Lorrains. [Population : 276 habitants, au recensement de 1897].

Il sera érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (partie du centre de population éponyme).

Puis devient centre de population de la Commune mixte d'AÏN-M'LILA créé par arrêté du 7 avril 1881 (expropriation des terrains), installé en 1886, agrandi une dizaine d'années plus tard.

Il sera érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.



Photos D.R. « L'œuvre de la colonisation aux Français de la Métropole débata violemment avec l'Espagne et son idéal de « soldats laboureurs »... »

COMMUNE MIXTE D'AÏN M'LILA

La Commune mixte est une entité administrative fondée en 1868 alors que l'Algérie est principalement gérée par l'administration militaire. Sa morphologie et son organisation sont définies par l'arrêté du 20 mai 1868 : elle est une « *agrégation de territoires (centres de colonisation, douars et tribus), formant une circonscription politique et administrative* ».

Avec l'avènement de la 3^{ème} République et le recul des territoires militaires, sa vocation essentielle est de permettre une avancée de la colonisation par le peuplement des terres situées dans l'intérieur du pays. Cette attribution lui confère un caractère transitoire pour ceux qui l'inventent : « *la commune mixte pourra être sans aucune difficulté, érigée en commune de plein exercice, le jour où l'élément européen sera suffisamment développé, et où, de son côté, l'élément indigène se sera façonné à nos idées* » [selon l'Arrêté du 20 mai 1868].

Ndlr : Même si le concept initial est peut-être maladroit, je pense que l'intention initiale, louable, était de les amener à la maturité politique et démocratique, hors du cloisonnement étroit de la tribu.

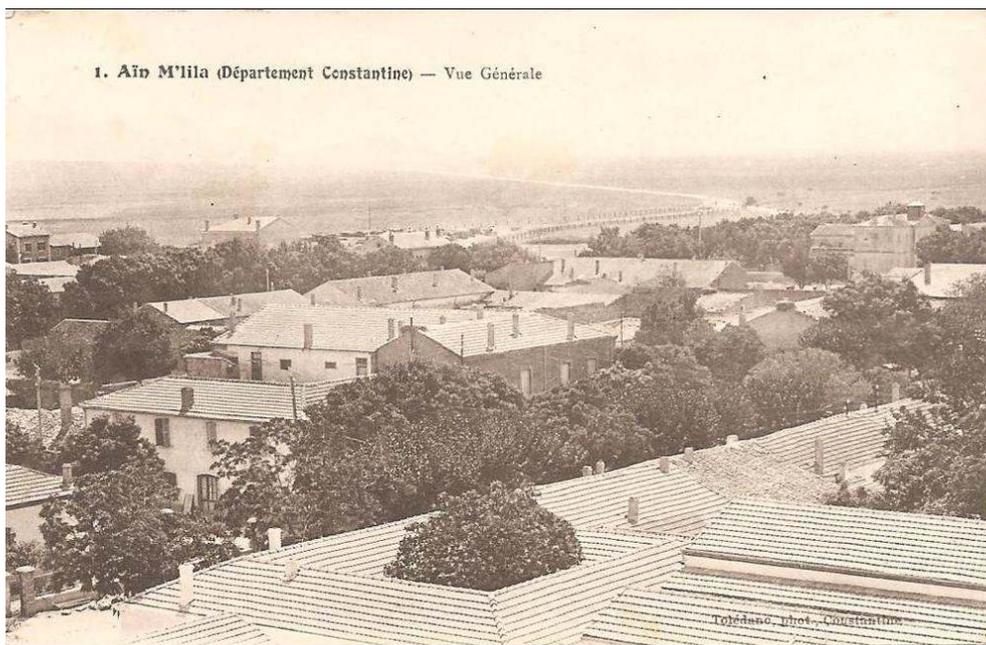
Madame C. MUSSARD nous apporte des informations détaillées : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01671015/document>

Comparée à la commune de plein exercice, la commune mixte est une circonscription particulièrement vaste et sa superficie atteint parfois la taille d'un département métropolitain; ainsi, en 1880, la taille moyenne des communes mixtes érigées est de 140000 hectares.

Cette vaste étendue s'explique par la volonté de rassembler à l'intérieur d'une même limite trois entités de nature différente : les centres de colonisation, les douars et les tribus.

La commune mixte est en effet envisagée comme un véritable outil de colonisation dans la mesure où elle s'étend vers l'intérieur du pays, là où les communes de plein exercice sont peu développées. La mise en contact des populations algériennes et européennes constitue la condition d'une poursuite de la mise en peuplement de la colonie mais surtout d'une prise d'autonomie progressive en matière politique.

La Commune Mixte se distingue de la commune de plein exercice par les modalités de son administration. Si cette dernière, héritière du modèle métropolitain, est régie par un maire et un conseil municipal, la commune mixte en revanche est sous la responsabilité d'un administrateur qui préside une commission municipale. La fonction d'administrateur de commune mixte en territoire civil est créée en 1875.

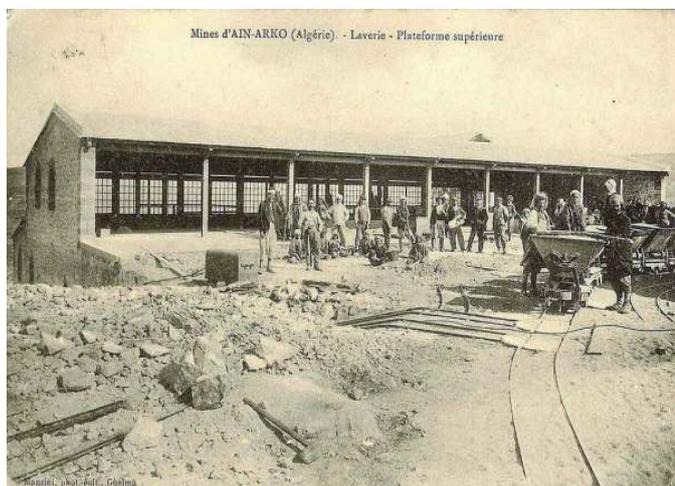


La Commune mixte d'**AÏN-M'LILA** est créée par arrêté gouvernemental du 28 novembre 1874.

Sa composition :

-AHSASNAH : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR CHERAGA délimité par décret du 16 juin 1866 et constitué en quatre douars : AHSASNAH, EL-MERACHDA, AMEUR SRAHOUIA et OULED NASSEUR. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'AÏN M'LILA (28 novembre 1874). Il était situé à proximité d'AÏN-ABID.

-AÏN-ARKO : Centre minier créé dans les années 1920 près d'une mine de zinc exploitée à partir des années 1860. Il devient le siège de la commune d'AÏN-MELLOUK créée par arrêté du 14 janvier 1957.



Si plus voir avec ce lien : http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_zinc_Ain-Arko.pdf

-AÏN-EL-BORDJ : Résidence du caïd des SEGNA dans les années 1850. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (douar OULED DREÏD de la Commune mixte d'AÏN M'LILA).

-AÏN-FAKROUN : Centre de population de la Commune mixte d'AÏN M'LILA créé par arrêté du 7 avril 1881 (expropriation des terrains), installé en 1886, agrandi une dizaine d'années plus tard. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-AÏN-HADDADA : Centre de population à l'étude en 1847-1848, à une trentaine de kilomètres au Sud de CONSTANTINE sur la route de PHILIPPEVILLE à BISKRA (vallée du BOU-MERZOUG). Son territoire est alloté partiellement en 1859 et dix fermes isolées sont établies en 1873.



AÏN-KERCHA

-AÏN-KERCHA : Le centre de population, aussi appelé KERCHA est créé par décision du gouverneur général du 24 décembre 1880. Il est établi en 1881-1883 (premiers colons en novembre 1881), agrandi en 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.

-AÏN-LAHMA : Centre de population créé vers 1930 près de BERTEAUX.

-AÏN-M'LILA : Petit hameau routier créé par l'autorité militaire, agrandi en 1873 pour recevoir des colons Alsaciens-Lorrains. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (partie du centre de population éponyme).



-ARMANDY : Hameau de la Commune mixte d'OUM- EL- BOUAGHI, créé le 19 novembre 1895, dont le territoire est pris sur le douar OULED SIDI-OUNIS de la commune mixte d'AÏN-M'LILA. Cinq ans plus tard, seules subsistent des fermes.

-BERTEAUX : Le centre de population d'OULED- HAMLA est installé en 1910 dans la Commune mixte d'AÏN-M'LILA. Il prend le nom de BERTEAUX par décision du gouverneur général du 17 juin 1911, confirmée par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (avec le centre d'AÏN- LAHMA, le douar OULED-AZIZ et une partie du douar OULED-BELLAGUEL).

-EL-HEZEBRI : Douar issu du territoire de la tribu des BEHIRA THOUÏLA délimité par arrêté du 18 novembre 1868 et constitué en deux douars : OULED DREÏD et EL-HEZEBRI. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN M'LILA (1874). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de BIR-BOUZENZEN.

-EL-KOUACHI : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL- M'RAOUNA et OULED ZOUAÏ. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Des fermes y sont établies dans les années 1880. Il est intégré à la commune de FOURCHI créée par arrêté du 7 janvier 1957.

-FESGUIA : Les eaux d'AÏN- FESGUIA sont captées pour alimenter la ville de CONSTANTINE, en 1867. Un établissement thermal est construit ultérieurement. Les azels FESGUIA (ou AÏN- FESGUIA) et KERCHA sont allotés en six fermes en 1876.

-FOURCHI : Lieu-dit de la Commune mixte d'AÏN- M'LILA, établi vers 1860. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (partie du centre d'AÏN- M'LILA et douar EL-KOUACHI). Siège : FOURCHI. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-M'RAOUNA : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL-M'RAOUNA et OULED ZOUAÏ. Il est rattaché à la Commune mixte d'AÏN- M'LILA par arrêté du 24 décembre 1874. Onze fermes y sont établies entre 1913 et 1916. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de HARMELIA.

-OULED-ACHOUR : Douar issu de la tribu des SEGνια délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la Commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Une partie de ce douar constitue la commune de GARAÂ-SAÏDA, créée par arrêté du 7 janvier 1957, avec une partie du douar OULED- SEBAH.

-OULED-AZIZ : Douar issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED BELAGUEL, OULED AAZIZ et OULED-SELLEM. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN- M'LILA (1874). Des fermes y sont établies en 1921. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.

-OULED-BELLAGUEL : Douar issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED-BELAGUEL, OULED AAZIZ et OULED-SELLEM. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN- M'LILA(1874).

-OULED-DREÏD : Douar issu du territoire de la tribu des BEHIRA-THOUÏLA délimité par arrêté du 18 novembre 1868 et constitué en deux douars : OULED DREÏD et EL-HEZEBRI. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN- M'LILA (28 novembre 1874). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom d'AÏN- EL-BORDJ.

-OULED-KHALED : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la Commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de TAXAS.



-OULED-MESSAÂD : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimitée par décret du 11 juillet 1870 et constituée en huit douars. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte AÏN- M'LILA (1878). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 (avec une partie du douar OULED- SEBAH) sous le nom de HENCHIR –TOUMGHANI.

-OULED-NACEUR : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR- CHERAGA délimité par décret du 16 juin 1866 et constitué en quatre douars : AHSASNAH, EL-MERACHDA, AMEUR- SRAHOUIA et OULED NASSEUR. Il était situé à proximité d'AÏN-ABID. Commune créée par arrêté du 7 janvier 1957 (douars OULED-NACEUR et OULED- SEKHAR de la Commune mixte d'AÏN-M'LILA). Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-OULED-SEBAH : Douar issu de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la Commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Une partie de ce douar constitue la commune de GARAÂ-SAÏDA, créée par arrêté du 7 janvier 1957, avec une partie du douar OULED- ACHOUR.

-OULED-SEKHAR : Douar issu du territoire de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte AÏN- M'LILA(1878). Il constitue la commune d'OULED-NACEUR créée par arrêté du 7 janvier 1957 (avec le douar OULED NACEUR).

-OULED-SI-OUNIS : Douar issu du territoire de la tribu des SEGنيا délimité par décret du 11 juillet 1870 et constitué en huit douars. D'abord intégré à la commune indigène de CONSTANTINE, il est rattaché à la Commune mixte d'AÏN- M'LILA par arrêté du 11 mars 1878. Une partie du douar sert à la création du centre de colonisation d'AÏN-FAKROUN.

-OULED-ZOUAÏ : Douar issu du territoire de la tribu des ZMOULS délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : EL-KOUACHI, EL-M'RAOUNA et OULED ZOUAÏ. Il est ensuite rattaché à la Commune mixte d'AÏN-M'LILA (1874). Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957 sous le nom de : LES- LACS. Une station de chemin de fer conserve son nom d'origine.

-ROUGET-DE-L'ISLE : Le centre de population en création à OULED-SELLEM est nommé ROUGET-DE-L'ISLE par décret du 16 décembre 1915. Il avait déjà été projeté en 1854. Le douar OULED-SELLEM est issu du territoire de la tribu des BERRANIA délimité par décret du 24 octobre 1868 et constitué en trois douars : OULED-BELAGUEL, OULED AAZIZ et OULED-SELLEM. Le centre et le douar sont érigés en commune par arrêté du 7 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-SAKRANIA : Fermes de la Commune mixte d'OUED-ZENATI rattachées à la commune mixte d'AÏN-M'LILA par arrêté du gouverneur général du 5 août 1886. Un nouveau lotissement est fait en 1907-1908. Le territoire est situé à 5 kilomètres à l'ouest d'AÏN-ABID.

-SIGUS : Centre de population créé par arrêté du 18 octobre 1878 dans la Commune mixte d'AÏN- M'LILA. Il est érigé en commune par arrêté du 7 janvier 1957.



En 1902 la Commune mixte d'AÏN-M'LILA avait une surface totale : 234 683 hectares et 51 016 habitants.

L'implantation des colons :

- Auteur Armand FREMONT -

Extrait : www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1962_num_3_2_1035

« ...Cette région devint une sorte de front pionnier de la colonisation. L'implantation de colons français transforma complètement l'aspect du « *pays de la soif* » entre 1900 et 1914.

Quelques villages de colonisation furent créés où se développèrent : AÏN-FAKROUN, AÏN-KERCHA, **AÏN-M'LILA**, BERTEAUX, ROUGET-DE-L'ISLE, LEVASSEUR, LUTAUD. Mais la majorité des colons se dispersa pour habiter sur leurs terres au centre même de leurs exploitations. Leur localisation est très significative de leurs deux principaux soucis : la recherche des meilleures conditions agricoles et la proximité des voies de communication.

La route de Constantine à Batna fut l'axe principal de la colonisation.



Ainsi, la plaine d'AÏN-M'LILA, située sur cette route est-elle plus densément occupée que la plaine des Oules MSAD qui est plus isolée. Plus au Sud, la plaine des BOULIDED est complètement vierge de toute colonisation alors que deux colons s'installent aux Ouled ZOUAI.

Mais c'est la recherche des bonnes conditions agricoles dans un pays difficile qui représente l'aspect le plus intéressant de leur implantation. Agriculteurs, ils ne pouvaient s'intéresser qu'aux plaines et devaient résoudre le difficile problème de l'eau. Or, il existe deux lignes principales de sources ou de puits. La première se trouve au pied même des djebels d'où sourd l'eau infiltrée dans les massifs calcaires : elle était depuis longtemps utilisée par les Chaouias dont elle déterminait la localisation. La seconde n'avait pratiquement jamais été utilisée et, peut-être, dans certaines plaines, même pas soupçonnée. Elle jalonne le cœur des plaines un peu en aval de la zone où se perdent les oueds. Cette seconde nappe peut-être atteinte par des puits de faible profondeur. Là s'installèrent la très grande majorité des fermes de colonisation.

Cette implantation transforme complètement la vie de la région. Grâce à des techniques nouvelles, de puissants moyens et surtout grâce aux vastes surfaces qu'ils avaient, les colons purent développer des exploitations agricoles rentables dans la partie moyenne des plaines, entre les premières pentes et les sols salés des lacs. Là, sur les alluvions les plus meubles et les plus humides, grâce à l'irrigation ou au dry-farming, ils ont étendu la culture du blé tendre, l'élevage des moutons, mais aussi, la culture de la pomme de terre et, de façon plus limitée, l'élevage des bovins. Leurs rendements sont supérieurs à ceux obtenus par les indigènes (notamment grâce à la pomme de terre qui est une véritable réussite régionale). Par la colonisation, les plaines, de maigres pâturages de passage sont devenus de bons terroirs agricoles.

Mais cette nouvelle agriculture, techniquement très progressive, ne fut d'aucun apport, bien au contraire, pour l'économie indigène. Le système agricole des colons utilise fort peu de main-d'œuvre. Tous sont puissamment mécanisés. Aux Ouled ZOUAI, les possibilités de travail auprès des colons se limitent à une dizaine d'individus pendant toute l'année, à une centaine au maximum pendant les grands travaux.

Les bénéfices réalisés par les agriculteurs européens peuvent être considérables. Mais ils ne profitent nullement à la région. Paysans, issus de vieilles souches paysannes, les colons n'investissent pas ailleurs que dans l'agriculture. Ils améliorent leurs domaines, ils les agrandissent, ils en achètent d'autres. Souvent, ils achètent des terres en France même, de préférence dans la région où leurs ancêtres sont venus (le midi aquitain ou méditerranéen). Nombreux sont ceux aussi pour lesquels la région d'AÏN-M'LILA ne représente qu'une seconde étape familiale de colonisation : ils sont déjà implantés, dans des conditions plus favorables, sur la frange méridionale des montagnes du Tell, entre SETIF et CONSTANTINE. Il est fréquent que le même exploitant, grâce à des régisseurs ou à la main-d'œuvre familiale, soit à la tête d'une chaîne de trois exploitations, une en métropole, une seconde près de SETIF ou de CONSTANTINE, une troisième enfin sur cette frange pionnière de la région d'AÏN-M'LILA. De cette activité agricole il ne faut donc pas attendre aucun mouvement de capitaux susceptibles de créer de nouvelles activités régionales.

Malgré quelques richesses minières (à peine prospectées), le secteur industriel et minier est nul. Le secteur tertiaire né de la colonisation est des plus limités. Dans les villages ne se trouvent que les éléments les plus rudimentaires de la vie de relations : une dizaine d'artisans et de commerçants (parmi lesquels deux ou trois cafés). Un embryon d'administration (mairie), d'enseignement, de vie religieuse ne se trouve que dans certains d'entre eux (tel AÏN-M'LILA qui dirige une Commune mixte). Les colons se déplacent volontiers. Ils sont souvent absents plusieurs mois de la région : les formes supérieures ou même moyennes de la vie de relations échappent donc complètement à celle-ci. C'est à Constantine ou en métropole qu'ils vont traiter leurs principales affaires et dépenser leur argent. Ce phénomène a été accéléré par l'amélioration des voies de communication. Grâce à la proximité de l'aérodrome de TELERGMA, le colon d'AÏN-M'LILA se déplace pour moins de 20 000 francs (*de l'époque*), et en quelques heures, à Paris ou Marseille : les hommes font le voyage une fois par an, les familles au moins deux ou trois fois par décade.



TELERGMA

Cette activité qui redonne si peu de ce qu'elle gagne, a beaucoup pris. Les fermes coloniales sont peu nombreuses et elles semblent d'autant plus rares qu'elles sont dispersées. Mais elles sont très vastes, rarement inférieures à 200 hectares, souvent supérieures à 300 ou 400. Elles couvrent donc une fraction importante de la surface utile des plaines : plus du quart de la plaine des Ouled ZOUAÏ, la plus grande partie de la plaine d'AÏN-M'LILA.



Ce sont bien de curieux types humains que ces colons d'AÏN-M-LILA. Ils restent très attachés à la France où ils se rendent souvent. Entre eux, les liens familiaux sont nombreux. Cependant l'individualisme est un de leurs principaux caractères. Dispersés, isolés, ils ne sont pas parvenus à un état d'esprit collectif : ils ne se rencontrent qu'une fois par semaine au village, le jour du marché. Ils vivent plus souvent aux contacts des indigènes car ils sont les voisins des douars avec lesquels ils entretiennent d'assez bonnes relations, non de patron à ouvriers (car ils emploient peu de main-d'œuvre) mais de simple voisinage. Ils ont vu les plaines se transformer en même temps que leurs exploitations, les puits se creuser, l'irrigation se développer et ils en sont fiers. Mais, menant une vie rude, le plus souvent sans même disposer de l'électricité, dans un pays au climat difficile, ils sont durs et âpres au gain. Beaucoup ont souffert (les échecs furent nombreux) mais la réussite est venue couronner ceux qui restent. Ils ne manquent pas une occasion de quitter le pays pour aller se distraire ailleurs. Mais, et ceci est surtout valable pour les plus modestes d'entre eux dont la réussite fut difficile, un lien sentimental très profond les attache maintenant à la région qu'ils ont transformée...»



La Gare

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

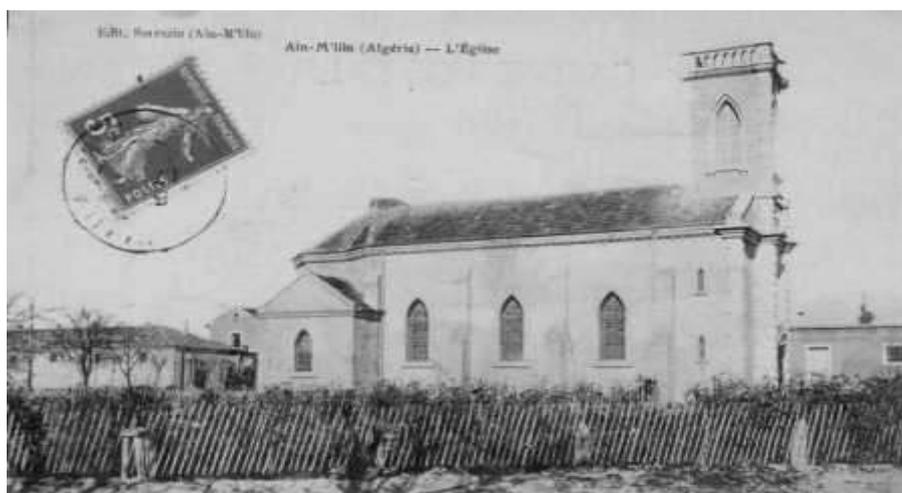
- Premier décès : (04/04/1875) de M. Marie Jean (50 ans - Charretier), sans autre précision ;
- Première Naissance : (19/07/1875 de CAPRILE Joseph – Père Commerçant, sans autre précision ;
- Premier Mariage : (01/08/1875) de M. ABEL Gustave (Rédacteur natif de Paris) avec Mlle PERRAUD Marie (SP native des Alpes Maritimes).

L'étude des premiers Mariages nous permet de révéler quelques origines :

SP = Sans Profession

- 1876 : (00/04) de M. CHAZELLES Nicolas (Gendarme natif de l'Indre et Loire) avec Mlle BRULEBOIS Marie (SP native du Jura) ;
- 1877 : (27/10) de M. PASTRE J. Pierre (Propriétaire natif du Tarn) avec Mlle TRINQUET Clémence (SP native d'Algérie) ;
- 1879 : (10/01) de M. SAUNIER Hippolyte (Forgeron natif du Loiret) avec Mlle HUGARD Claudine (Domestique native d'Algérie) ;
- 1879 : (21/08) de M. BANCOD Jean (Cantonnier né en Italie) avec Mlle SIMONGIOVANNI Jeanne (SP native de Corse) ;
- 1879 : (29/11) de M. NEGRONI Ignace (Garde champêtre né en Corse) avec Mlle ICARD M. Louise (SP native de ?) ;
- 1880 : (02/10) de M. ARRIGONI Ange (Forgeron né en Italie) avec Mme BAUDINO Catherine (Veuve, Couturière native d'Italie) ;
- 1881 : (11/10) de M. MEUNIER dit MOUNIER Philippe (Coutelier natif de l'Ardèche) avec Mlle CORNET Françoise (SP née à Marseille) ;
- 1881 : (13/10) de M. FRANQUES Paul (? natif de l'Aveyron) avec Mlle TOPIE Marie (SP native de la Drôme) ;
- 1881 : (22/12) de M. PANIZZOLI Pascal (Maçon natif d'Italie) avec Mlle PLANCON Mélanie (SP native de l'Isère) ;
- 1882 : (28/01) de M. CHABERT Henri (Cantonnier natif de la Manche) avec Mlle SCHOLLER Marie (Ouvrière native d'Alsace) ;
- 1882 : (22/04) de M. DUFFRENE Charles (Employé CFA natif du Vaucluse) avec Mlle TOMASOLI Marie (SP native de Corse) ;
- 1882 : (17/06) de M. CAYRON J. Baptiste (Cultivateur natif de l'Aveyron) avec Mlle FAURE M. Jeanne (SP native de la Drôme) ;
- 1882 : (27/11) de M. CONTAYAR Vincent (Minotier né en Algérie) avec Mlle ROGER Victorine (SP native des Alpes Maritimes) ;
- 1882 : (23/12) de M. TORCHARD Pierre (Mineur natif des Côtes du Nord) avec Mlle POUCHET Jeanne (SP native du Lot et Garonne) ;
- 1883 : (31/03) de M. DURAND Joseph (Employé CFA natif de la Drôme) avec Mlle BESSE Constance (SP native d'Algérie) ;

- 1883 : (26/07) de M. KALAFAT Mohamed (*Professeur lycée né en Algérie*) avec Mlle RENAVENT Joséphine (SP née à Marseille) ;
- 1883 : (28/07) de M. GUIBERT J. Baptiste (*Employé CFA natif des Basses Alpes*) avec Mlle ANTHONY Marie (SP native d'Alsace) ;
- 1884 : (09/08) de M. PARINI Baptiste (*Maçon natif d'Italie*) avec Mme BIANCO Anne (*Veuve commerçante née en Italie*) ;
- 1885 : (28/02) de M. DELAYE Jean (*Adjudant natif de la Drôme*) avec Mlle DELAYLLE Catherine (SP native d'Algérie) ;
- 1885 : (22/03) de M. BOLELLI J. Dominique (*Cadre de la Poste né en Corse*) avec Mlle TOMASOLI Toussainte (*Ménagère née en Corse*) ;
- 1885 : (07/06) de M. COUTAYAR Joseph (*Minotier né en Algérie*) avec Mlle COLONNA Marie (SP native de la Corse) ;
- 1885 : (12/12) de M. DESRIEUX Régis (*Facteur des Postes né en Algérie*) avec Mlle SIDI RAYMOND Germaine (SP née en Algérie) ;
- 1886 : (10/04) de M. MOLLIER Pierre (*Cantonnier natif de l'Ardèche*) avec Mlle FRECHENGUES Marguerite (*Ménagère née en Haute Garonne*) ;
- 1886 : (12/06) de M. KAUKI Angelo (*Négociant natif d'Algérie*) avec Mlle FOMIA Léonie (SP native d'Algérie) ;
- 1887 : (29/01) de M. HOTTE Léon (*Cultivateur natif de l'Aisne*) avec Mlle DELAYLLE Adelaïde (SP native d'Algérie) ;
- 1887 : (10/03) de M. RUDINGER Louis (*Entrepreneur né en Alsace*) avec Mlle PULFER Marie (*Ménagère native d'Alsace*) ;
- 1887 : (16/04) de M. GARCIN Emile (*Facteur des Postes né en Isère*) avec Mme PERRIN Rosalie (*Veuve, mercière native de l'Isère*) ;
- 1887 : (23/04) de M. PESTEIL Hugues (*Propriétaire natif du Lot*) avec Mlle DASTREVIGNE Joséphine (SP native des Hautes Alpes) ;
- 1887 : (28/04) de M. RESCLAUSE Joseph (*Boulangier natif d'Algérie*) avec Mlle DEVINCK M. Thérèse (SP native d'Algérie) ;
- 1887 : (23/08) de M. LAIGNEL Victor (*Juge de Paix natif de la Loire inférieure*) avec Mlle HUMBERT Marie (SP native de Moselle) ;
- 1888 : (28/04) de M. RIPERT Louis (*Sergent natif des Basses Alpes*) avec Mlle MONTHIEU Lucie (*Ménagère native de Haute Garonne*) ;



Quelques décès relevés :

- 1876 : (10/04) de M. CAPRILE Victor, *Commerçant âgé de 42 ans, natif de Marseille* ;
- 1876 : (10/04) de M. BRAULT René, *Zouave âgé de 21 ans, natif de la Seine* ;
- 1876 : (12/10) de M. MARCHAND Etienne, *Journalier âgé de 45 ans, natif du Vaucluse* ;
- 1876 : (19/10) de CAPRILE Madelaine, *âgée de 6 ans ^{1/2}, sans autres précisions* ;
- 1876 : (21/11) de M. FAGE J. Marie, *Maréchal-ferrant âgé de 27 ans, natif de Haute Garonne* ;
- 1877 : (05/01) de BECKER Julie, *âgée de 4 mois et native d'Algérie* ; Son père était Maçon ;
- 1877 : (21/03) de BONAFET Blanche, *âgée de 5 ans ^{2/3} et native d'Algérie* ;
- 1877 : (17/04) de ROUSSET Hugues, *âgé de 19 mois et né en Algérie* ; son père était Aubergiste ;
- 1877 : (11/11) de M. LAVAL Jean, *Cultivateur âgé de 50 ans, natif du Lot* ;
- 1878 : (28/05) de M. BAPTISTE dit KOUSKOUS, *Domestique âgé de 41 ans natif d'Espagne* ;
- 1878 : (13/08) de LUCIANI Marie, *âgée de 6 ans native de Corse* ;
- 1878 : (15/09) de JACQUOT Marius, *âgé de 5 mois né en Algérie* ;
- 1878 : (09/11) de M. DADER Jean, *Hôtelier âgé de 35 ans, né en Haute Garonne* ;

Quelques mariages célébrés avant 1906 :

(1898) BIANCO Louis/DAVIN Angélique ; (1904) BONAFOUS Joseph/LEGRAND Marguerite ; (1893) BOUCHET Henri/LAGIER Adeline ; (1893) BOYER Barthélémy/DASTREVIGNES Marie ; (1893) BRUNET Henri/ICARD Berthe ; (1891) CARREGA Joseph/TERRY Marie ; (1898) CHARREAT Louis/TERRY Philomène ; (1904) CLAUDET Léon/ALBANEL Françoise ; (1889) COLONNA Louis/COUTAYAR Rosalie ; (1895) CROS Edouard /ICARD Rose ; (1905) DELEUZE-DORDRON Jules/CREUTZ Marie ; (1897) DELON Emile/JEAN Marie ; (1898) DJAMEL Mohammed/BOUHRANE Chemkha ; (1893) DUDRAGNE Jean/JOANNAIS Augustine ; (1893) DUDRAGNE Pierre/ROQUIER Céline ; (1890) EICHELBRENNER Antoine /BORGIONE Maria ; (1898) GHADDAB Méziani/GHADDAB Zeghouda ; (1898) GHADDAB Zidane/GUERITI Rehifa ; (1903) GUIGNARD Paul /HUMBERT Marie ; (1900) HECHINGER André/PEREDA Angèle ; (1898) KHOUALDI Lakhdar/KHOUALDI Rebeia ; (1895) MARCHESI Jean /CROCICCHIA Marie ; (1905) MARCOU Alexandre/PASTRE Marie ; (1891) MIRALEFF Pierre/NAUDIN Isabelle ; (1904) PASTRE Louis/ARIGONI Marie ; (1903) PERA J. Baptiste/BOUSSIERES Annaïs ; (1896) PRIERE Joseph/SAUTTER Elisabeth ; (1905) PULFER Emile/CIRLA Virginie ; (1892) QUERANT François/PATRIARCHE Marie ; (1892) ROQUES Léon/MICONT Anne ; (1895) RUESS Théophile/DONADA Adelaïde ; (1905) SOMIER Alexis/DUPLAN Anna ; (1889) TORCHARD J. Marie/COUTAYAR Marie ; (1893) TORCHARD Pierre/EPIARD Monique ; (1893) VIBOUD Angelin

/DAVIN Angélique ; (1893) VITAL Michel/AMPHOUX Pauline ; (1889) WILLEMIN Charles/HECHINGER Lucie ; (1899) ZERBIB Mamou/MOATTI Esther ;

Quelques naissances relevées avant 1906

Année 1904 : AGNETTI Marie ; ASTORGUES Germaine ; CROCHET Emile ; DELPECH M. Louise ; FANNY Eugène ; FOMIA Marguerite ; JOANNAIS Odette ; LALOUM Alice ; LUC Emile ; MASSIE Gaston ; MELKI Guemmara ; PERRA Marcel ;

Année 1903 : AGNELLY Marius ; LAFORGUE Maurice ; MARIANI Marcel ; THIVOLLE Marie ; SACKSICK Zaira ; ZERBIB Alfred ;

Année 1902 : BEKHAKH Saïd ; DUCO Marcel ; LALOUM Germaine ; MASSIE Berthe ; MELKI Rebeka ; ROZIERE Odette ; SACKSICK Joséphine ;

Année 1901 : ASTORGUES Yvonne ; BOUTONNET Maurice ; CAMPIGLIA Paule ; DASTREVIGNE Henri ; DELON Fernand ; DRIDI Yamna ; DUFOUR Yvonne ; ELLUL Lucienne ; GARCIN Hermance ; GUENASSIA Fortunée ; HANNOUN Esther ; MONPERE Louis ; MORANDINI Eliane ; PERRA Fernand ; PIANASSO Jean ; OLEAC Gaston ; ZERBIB Bendkia ;

Année 1900 : BEKHAKH Haltoum ; COUTAYAR Madeleine ; DESRIEUX Germaine ; FOMIA Léopold ; JULIA Marguerite ; LALOUM Amédé ; LUC Lucien ; MELKI Messaoud ; MOATTI Abraham ; OTTAVI Angèle ; PRIERE J. Baptiste ; RUESS Angelin ; SACKSICK Angèle ; TOURE Roger ; VERDE Albert ;



LES MAIRES

- Source ANOM -

1875 à 1877 : M. BALLISTER Rodolphe, Administrateur ;
1878 à 1880 : M. LUCIANI Jean Dominique, Administrateur ;
1880 à 1881 : M. PUECHMARTY, Administrateur ;
1881 à 1884 : M. DE LA PRIMAUDAIE Elie, Administrateur ;
1885 à 1886 : M. CHENEL Jules, Administrateur (Adjoint Spécial AÏN M'MILA : M. GOUDEAU Charles) ;
1887 à 1889 : M. OPPETIT Gaston, Administrateur ;
1890 à 1895 : M. POULHARIES Léon, Administrateur ;
1895 à 1898 : X
1898 à 1901 : M. ROBERT Achille, Administrateur ;
1902 à 1905 : M. OLIVIER Fernand, Administrateur ; (Adjoint Spécial AÏN M'MILA : M. BONAMY Jean) ;

DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1902 = 1 098 habitants dont 403 européens ;
Année 1954 = 11 272 habitants dont 237 européens ;
Année 1960 = 16 252 habitants dont 311 européens.



DEPARTEMENT

Le département de Constantine est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de CONSTANTINE fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e République, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BÔNE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEIDA, AÏN M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL MILIA, MILA et PHILLIPEVILLE.

Une dernière modification lui fit perdre temporairement au nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement d'AÏN M'LILA comprenait 10 localités :

AÏN-FAKROUN – AÏN-KERCHA – AÏN-M'LILA – BERTEAUX – LES-LACS – LEVASSEUR – OULED-NACEUR – ROUGET-DE-L'ISLE – SIGUS – TELERGMA –



(Vers 1925)

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*.

Le Livre d'Or n°57265 de la Commune Mixte d'AÏN M'LILA révèle 290 noms de soldats « MORT POUR LA France » au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

ABDALLAH Ben Messaoud (Tué en 1918) - ABDELOUHAB Mohamed (1916) - ABREME Boudiaf (1916) - ACHI Ferkah (1916) - ADERGHAL Salah (1914) - AFOUF Rehouni (1918) - AILHAUD Hubert (1917) - AKACHA Salah (1918) - ALI Alloua (1917) - AMARA Abderrahmane (1917) - AMEUR Mahmoud (1916) - AMEZIANE Mahmoud (1918) - ANSAR Amar (1918) - AOUBDIA Bouchérit (1918) - AOUCHE Mohamed (1915) - AOUIRA Saïd (1915) - ARIANE Belkheir (1918) - ARIB Lakhdar (1915) - ATOUÏ Ramdane (1915) - AZEROUAL Ahmed (1918) - BACHA Bacha (1916) - BAHÏ Lamri (1915) - BAHRI Mohamed (1917) - BAIT Belkouchat (1916) - BARDADI Mosbah (1918) - BAREGHE Mustapha (1919) - BASCAL Amar (1917) - BATTÀ Mohamed (1918) - BAZIZ Ahmed (1915) - BELATET Tahar (1918) - BELARIBI Saïd (1918) - BELFTNI Mohamed (1916) - BELKACEM Chellali (1918) - BELLATA Hamanna (1917) - BENDAAS Nouïl (1919) - BENDAIRA Boulakhras (1915) - BENHAOUA Tahar (1918) - BENMRAÏDJI Ahmed (1918) - BENSAHA Ahmed (1918) - BENSASSI Lakhdar (1916) - BENSID Sadok (1918) - BENZOUAÏ Ali (1918) - BERKANE Salah (1916) - BERKANI Hellal (1918) - BEROUAL Alloua (1918) - BERTHOUX Charles (1918) - BIBITE Lakdar (1915) - BIROUK Mohamed (1915) - BLACHERE Henri (1915) - BORG Vincent (1914) - BOUARROUDJ Mohamed (1915) - BOUCHAGOUR Ahmed (1918) - BOUCHOUAREB Abdelkader (1916) - BOUCHOUAREB Salah (1916) - BOUDCHIGHR Tahar (1916) - BOUDEMAGH Mohamed (1918) - BOUDJEDOUR Karkati (1919) - BOUGUELLI Karaïchi (1918) - BOUILLARD Frédéric (1918) - BOUKEBBOUS Brahim (1918) - BOUKHEROUFA Aïssaoui (1918) - BOUKINECH Mohamed (1919) - BOULAZREG Rabah (1918) - BOUNOURAÏE Ali (1916) - BOURAHLA Mohamed (1915) - BOUSSAHA Smail (1919) - BOUTARFA Mohammed (1918) - BOZZI Mathieu (1916) - CARIBAU Pierre (1918) - CHABASSIERE Benjamin (1915) - CHABERT Aimable (1914) - CHABI Touhami (1918) - CHAÏB Mohammed (1918) - CHAÏBI Amor (1914) - CHAMPION Joseph (1915) - CHAOUA Brahim (1917) - CHAOUA Mohamed (1918) - CHARAOUI Tayeb (1918) - CHEBANA Moussa (1914) - CHEMMAT Hamlaoui (1918) - CHENIKHER

Saïd (1918) – CHEURFI Mohammed (1915) –CHIBANE Seguem (1915) –CHIBANI Djebar (1918) – CHOUDAR Ahmed (1918) –CHOUDAR Aziz (1916) –COLONNA Pierre (1914) –CONTAYAR François (1918) –DABAL Taïeb (1918) –DAHDOUH Abdallah (1918) –DALBACHE Belkacem (1918) –DAOUDI Mohamed (1915) –DAOUI Berkane (1918) – DEBBACHE Ammar (1916) –DERBAL Aïssa (1914) –DERGA Aïssa (1917) –DIAB Raci (1914) –DIABAT Messaoud (1914) –DIER Ramdane (1918) –DIF Ali (1918) –DJELEB Aïssa (1917) –DJELLOUL Ammar (1916) –DJEMMAL Amar (1914) –DJERBONA Mohamed (1918) –DJERIDI Laïch (1918) –DOUADI Mohamed (1916) –DOUÏB Ammar (1914) –DOUÏB Mohammed (1914) –DOUÏB Refaï (1918) –EL OUAFI Ali (1915) –FADLOUM Mohamed (1915) –FAR Ali (1918) –FARRE Pierre (1917) –FASSIOTI Charles (1915) –FELLOUS Khélifa (1915) –FILLALI Abderaman (1917) –GAT Hamel (1915) –GHERAIRI Ali (1917) –GHERARA Daoud (1918) –GHERZOULI Amar (1918) –GHEZALI Rabah (1918) –GOUDJIL Loucif (1917) –GRICHE Bachir (1918) –GUEBBAB Ahmed (1919) –GUELFY Joseph (1917) –GUENNDOUZI Loucef (1917) –GUERMAT Salah (1918) –GUETTOCHE Djemai (1918) –HABBAZ Lamri (1918) –HABCHI Hocine (1918) –HACHOUF Tahar (1918) –HACHOUF Youcef (1918) –HADJADJ Hocine (1917) –HADJRAOUI Boudjemaa (1917) –HAFIANE Aïssa (1919) –HAMANI Douadi (1918) –HAMDINI Messaoud (1918) –HAMED Zahani (1918) –HAMICHE Abderrahmane (1915) –HAMMADI Larbi (1915) –HARKAT Messaoud (1918) –HEDDAL Moussa (1916) –HEMAINIA Messaoud (1918) –HIRSTEL Lucien (1915) –IDIR Ben Abdallah (1917) –KAHLOUCHE Abderrahmane (1918) –KALKOUL Ahmed (1918) –KANOUJJI Mohamed (1916) –KAOUICHE Belahi (1914) –KARA Hamel (1916) –KEBACHE Aïssa (1918) –KECHERID Rabah (1918) –KENDZAÏ Ahmed (1918) –KENZAI Salah (1914) –KETTAB Rabah (1918) –KHADRAOUI Allaoua (1915) –KHALDI Boussaha (1918) –KHAMEDJ Aïssa (1917) –KHEBACHA Messaoud (1918) –KHEMMICHE Hammena (1917) –KHENCHOR Ben Brahim (1918) –KHODJA Allama (1916) –KOCH François (1915) –KOUANES Harkat (1918) –KOUAS Mohamed (1918) –KOUBECHÉ Ammar (1916) –LACHTAR Hadj Ben Ahmed (1918) –LAGGOUN Ammar (1916) –LAHOUA Hocine (1916) –LAÏB Mustapha (1918) –LAKEHAL Touhami (1915) –LAKHAL Kaça (1917) –LAMRAOUI Hocine (1916) –LAOUAR Kouachi (1916) –LAOUAR Mohamed (1917) –LE TOUZE René (1914) –LEMMOU Sayah (1915) –LIMAME Alouia (1915) –LITIM Boudjema (1917) –LOUCIF Amar (1916) –LUMBITAL Tahar (1916) –MAFAZ Djemai (1918) –MAAMER Abdelkader (1918) –MAHAÏA Mohamed (1918) –MAHMOUDI Ali (1914) –MANAA Saïd (1916) –MANSOURI Mammam (1918) –MEDJEMADJ Abdallah (1917) –MEGADI Mohamed (1918) –MEGUERRA Ammar (1915) –MEGUETTA Ali (1918) –MEKHALFIA Aïssa (1918) –MELLAH Nasseur dit Lamri (1917) –MENASRI Larbi (1915) –MENIA Lakhdar (1915) –MENIA Mamar (1916) –MERAHI Aïssa (1915) –MERAÏHI Amor (1918) –MEROUANI Abboud (1915) –MESLEM Manaa (1917) –MEZAACHE Saad (1918) –MEZHOUD Mohammed (1915) –MEZIANI Chabane (1918) –MEZRAG Chabane (1918) –MIHOUBI Aïssa (1916) –MILI Messaoud (1917) –MOHAMED Boufelghel (1918) –MOUAHED Ali (1916) –MOUALDI Abdelkader (1917) –MOUALDI Smaïl (1918) –MOUSSAÏ Lakhdar (1917) –NABTI Tayeb (1918) –NADJAR Jacob (1914) –NAHAL Lakdar (1916) –NAÏLI Sadek (1915) –NASRI Tahar (1916) –NEBILI Ammar (1914) –NEBILI Méziane (1918) –NEKKADI Noui (1918) –NESLER Jean (1915) –OUAKAF Denadji (1917) –OUCIF Miloud (1917) –OULTACHE Miloud (1918) –OUSSAR Mohamed (1918) –PEREZ Vincent (1914) –PESTEIL Jean (1918) –PEYRACCHIA Michel (1916) –RAAD Lakdar (1918) –RAHALI Saad (1914) –RAHEM Menaceur (1917) –RAHOUNI Messaoud (1916) –RAHLI Ali (1915) –REGUIG Ali (1916) –REMILI Hachemi (1917) –REZANI Salah (1918) –REZZIK Belkacem (1918) –RICCI Maurice (1914) –RITRI Saïd (1919) –ROBAÏ Amar (1918) –ROCAULT Georges (1917) –ROUCHANI Sebti (1919) –ROUSSILLO Paul (1915) –SAHRAOUI Lakhdar (1918) –SAÏB Abboud (1915) –SAÏB Khelaff (1918) –SAÏD Ben Ali (1916) –SAKER Khadja (1918) –SAL Brahim (1918) –SALMI Redjem (1915) –SAOULA Ali (1918) –SARI Merrouche (1918) –SBAA Khélifa (1918) –SEKHRI Tayeb (1917) –SEMAI Derradji (1916) –SERBAH Tayeb (1918) –SID Tahar (1918) –SIDDI Emmanuel (1916) –SIDI Paul (1918) –SIGHA Bachagha (1918) –SLIMANE Kaboua (1919) –SMALI Ahmed (1916) –SOLTANI Rahal (1915) –SOLTANI Tahar (1918) –SOUADIA Hamou (1915) –SOUALMI Ali (1918) –SOUALMIA El Attab (1917) –SOUALMIA Lamri (1918) –TAÏBI Mokhtar (1917) –TALBI Lakhdar (1915) –TALEB Ali (1915) –TERBAG Mammam (1918) –TERTIAN Eugène (1917) –TITOU Mohamed (1915) –TITRAOUI Bachir (1914) –TLIDJANE Rabah (1919) –TLILANI Saad (1916) –TOBBAL Seghir (1917) –TOUATI Mohammed (1918) –TOUB Chérif (1918) –TRIKI Lakdar (1916) –VITAL Marius (1915) –ZAAMTA Tahar (1916) –ZAHAF Hachemi (1915) –ZAÏD Boudjema (1918) –ZEHAÏF Bachagha (1918) –ZENIKHRI Bougerra (1916) –ZERARI Mohamed (1918) –ZIBHA Khemissi (1915) –ZOGHDI Mohamed (1915) ■ ■

GUERRE 1939/1945 : ARBOUZE Saad (1940)

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans cette région :

- ■ Maréchal-des-Logis (6^e RC) ADOUANI Rachid (39 ans), enlevé et disparu le 18 avril 1962 ;
- ■ Marsouin (4^e RIC) BLANCHARD Ferdinand (23 ans), mort des suites de blessures le 12 septembre 1957 ;
- ■ Caporal (?) CAUBET Francis (22 ans), tué à l'ennemi le 29 janvier 1955 ;
- ■ Lieutenant (3^e REP) CHERFALLOT Raymond (31 ans), tué à l'ennemi le 19 novembre 1955 ;
- ■ Maréchal-des-Logis (4^e RC) COSTA J. Baptiste (25 ans), tué à l'ennemi le 24 juillet 1959 ;
- ■ Capitaine (10^e RAC) DE-RODELLEC-DU-PORZIC Henri (43 ans), tué à l'ennemi le 10 septembre 1957 ;
- ■ Lieutenant (14^e RCP) LEBRETON Jean (?), tué à l'ennemi le 13 février 1958 ;
- ■ Militaire (?) LE-CANU Serge (22 ans), tué à l'ennemi le 3 avril 1958 ;
- ■ Lieutenant (?) LUNEL Jean (30 ans), tué à l'ennemi le 1^{er} février 17 avril 1956 ;
- ■ Adjudant-chef (EC 20) TOMASI Gabriel (38 ans), tué à l'ennemi le 20 décembre 1958 ;
- ■ Adjudant (37^e RI) YERNAUX Joseph (35 ans), mort accidentellement en service le 22 juin 1957 ;

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victime d'un terrorisme aveugle mais bien cruel dont :

M. NOUAREL Maurice, enlevé et disparu le 27 août 1959 [*famille nous contacter SVP **]

Nos EVENEMENTS à AÏN-M'LILA

- Auteur Armand FREMONT -

Au début des événements deux tendances s'esquissaient dans l'économie agricole des douars : le développement de l'irrigation et la commercialisation d'une partie des produits. Elles se sont accentuées au cours des dernières années. La première phase de la guerre fut désastreuse pour l'économie régionale. L'ALN était assez fortement implantée et les opérations militaires nombreuses. Les destructions de récolte assez fréquentes, l'élevage n'était plus possible ; il était interdit aux fellahs de travailler pour les colons qui furent privés d'une main d'œuvre

saisonnaire. Mais cette mauvaise période fut de courte durée. L'action militaire fut vigoureuse. Plus qu'une zone d'implantation militaire, la région devint pour la rébellion une région de « soutien logistique » qui permettait les passages et fournissait du ravitaillement. Tous les interdits économiques furent donc levés par les responsables de l'organisation clandestine.

A partir de 1958 et surtout de 1959, une véritable reprise économique se produisit. Cette évolution dont le processus est d'origine militaire est très important pour qui veut saisir les aspects particuliers des transformations régionales : elle contraste avec celle des régions qui furent toujours calmes et où les transformations sont faibles (ce sont les régions dominées par la colonisation européenne) et celle des régions montagneuses, zones d'action militaire continue depuis sept ans.

Mais AÏN-M'LILA est devenu le refuge d'une grande partie des familles de la région. Elles s'entassent dans les fondouks, dans les cours, de préférence chez des parents. Les hommes s'efforcent (souvent en vain) de trouver du travail dans les quelques activités du secteur tertiaire en développement. Ainsi se trouve poursuivie la colonisation par les indigènes de ce « village » de colonisation européenne. On n'y trouve plus aucun colon européen qui soit agriculteur. La communauté européenne n'est représentée que par des fonctionnaires et des commerçants. Les premiers sont de plus en plus nombreux. Cependant, l'importance relative des européens diminue de façon très sensible devant la masse de la population musulmane. « Les regroupements » ont donc accentué un phénomène ancien : les « villages » sont devenus par leur population, si ce n'est encore par leurs fonctions, des villages indigènes.



Notre cimetière d'AÏN-M'LILA bien abandonné...

EPILOGUE AÏN-M'LILA

Au recensement de 2008 = 88 441 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux **Auteurs** précité et **aux Sites** ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_A%C3%AFn-M%27lila

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1962_num_3_2_1035

https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1981_num_43_4_2011

<http://piednoir.fr/guelma/photos-classes/ecolesconstanrinoisseptm2011.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [* jeanclaude.rosso3@gmail.com]